



Decouverte d'un cadavre mutilé à New York.

New York, 8 février.—Le corps mutilé d'un homme, sans aucune trace de vêtements, a été trouvé aujourd'hui dans la rivière de l'est. La moitié de la tête a disparu, la jambe droite est coupée à la hanche, la jambe gauche est coupée au genou et les deux bras sont coupés à l'épaule.

La police est d'avis qu'on se trouve en présence d'un autre meurtre mystérieux, dans le genre du meurtre de Guldenstovpe. L'homme semble avoir été d'abord étranglé, puis frappé avec un stylet et finalement coupé en morceaux. Autour du cou se trouvent des marques indiquant qu'une corde a été serrée au point de pénétrer dans les chairs.

Ces suppositions ne peuvent être vérifiées que par une autopsie. Le cadavre a séjourné dans l'eau une semaine ou plus. C'est celui d'un homme d'environ cinq pieds huit pouces de taille, aux larges épaules, qui devait être très vigoureux. La partie du crâne qui n'a pas été enlevée est couverte de cheveux gris.

Cet homme devait être un ouvrier. La face entière a été enlevée. Les coupures sont nettes et semblent avoir été faites avec un rasoir. L'inspecteur Coss se dit certain que l'homme a été assassiné, et que les mutilations n'ont été faites que pour cacher l'identité de la victime.

C. B. Breckinridge à Little-Rock.

Little-Rock, Arkansas, 8 février.—L'honorable C. B. Breckinridge, ancien ministre des Etats-Unis en Russie, est arrivé aujourd'hui à Little-Rock. Il a été l'objet d'une réception chaleureuse.

La Convention de Mobile.

Mobile, Alabama, 8 février.—La convention des Etats du Golfe et du sud des côtes de l'Atlantique s'ouvrira demain à dix heures du matin avec environ trois cents délégués représentant les intérêts médicaux, scientifiques, commerciaux et administratifs. Les délégués viennent pour la plupart des Etats du Sud. Il y a cependant de nombreux représentants d'autres Etats, entr'autres plusieurs citoyens distingués de Chicago, de St-Louis et de New York, y compris le docteur John Hamilton, ancien chirurgien général inspecteur.

Les gouverneurs de l'Alabama, du Mississippi, de la Louisiane et de la Georgie sont attendus. Toutes les compagnies de chemins de fer du sud ont des représentants à Mobile.

Les membres de la convention examineront la question de quarantaine sous tous ses aspects. La session durera au moins trois jours.

Le procès du capitaine Carter.

Savannah, Georgie, 8 février.—Les débats du procès du capitaine Carter ont continué ce matin devant la cour martiale après une suspension depuis samedi. W. H. Ray, un fournisseur de navires qui possède environ \$2,500, a été appelé en témoignage. Son nom paraît sur divers cautionnements fournis par des soumissionnaires. Un document établit qu'il est riche à \$75,000.

Entre gamins.

Detroit, Michigan, 8 février.—Nicholas Ludwiczewski, un gamin de trois ans, est mourant à l'hôpital Harper des suites d'un coup de couteau que lui a porté un autre gamin de huit ans, Stephen Chrustowski. Les deux gamins, qui sont Polonais, s'étaient querellés, et Chrustowski a frappé son camarade avec un couteau de poche. Il est arrêté.

Les fraudeurs de l'Arkansas.

Little-Rock, Arkansas, 8 février.—M. Cooper, marshall des Etats-Unis, a reçu de l'avocat général Griggs, aujourd'hui, une dépêche l'autorisant à envoyer un posse de vingt hommes dans le comté de Cleburne pour aider à réprimer le soulèvement des fraudeurs près de Hiram. Jusqu'à présent, on n'a pas demandé l'aide du gouverneur Jones. Le lieu où, rapporte-t-on, les fraudeurs se sont soulevés est situé à quarante milles environ du plus proche bureau télégraphique, dans une contrée très sauvage, de sorte que les informations sont très difficiles à obtenir.

Trop de précipitation.

Washington, 8 février.—On donne à entendre que les autorités allemandes commencent à s'apercevoir qu'elles ont agi avec trop de précipitation dans l'exclusion des fruits américains, et on dit qu'elles montrent des dispositions à attribuer la sévérité des mesures prises à un excès de zèle de la part de fonctionnaires subordonnés dans les ports et aux frontières. L'ambassadeur White a annoncé aujourd'hui dans une dépêche au département d'Etat que l'importation des plantes vivantes était actuellement interdite d'une façon absolue, mais que les fruits verts non infectés étaient admis librement.

Comme la valeur des plantes vivantes exportées des Etats-Unis à destination de l'Allemagne n'a guère dépassé \$8,000, l'exclusion n'est pas considérée comme ayant de l'importance.

Mariage.

Kansas City, Missouri, 8 février.—Presciana L. Corpio, dont le défunt père était millionnaire et avait rempli les fonctions de directeur général des postes du Mexique, a épousé devant le juge Ebert, aujourd'hui, Mattie Y. Peebles, une veuve de Dispatch, Kansas, ancienne matrone du pénitencier de cet Etat. Elle a obtenu le pardon de Corpio après qu'il eut passé six ans au pénitencier sous un faux nom pour le meurtre d'un individu de Wichita.

POUR GUERRE UN MEURTRE EN UN JOUR. Princes des tabaceries lazaristes de Bronno-Khina. Tous les "armateurs" remboursent le prix d'achat et celui de guérison pas. 25c les véritables ont L. S. Q. sur chaque.

Nouvelles du Nicaragua.

Washington, 8 février.—Les dépêches du lieutenant Leutz et d'autres indiquent que la révolution prend des proportions sérieuses au Nicaragua.

Dans une dépêche envoyée hier le lieutenant Leutz dit que les révolutionnaires se sont emparés de la ville de San Juan del Sur et que les troupes du gouvernement croisent des tranchées dans les environs pour les déloger. Aujourd'hui, il annonce que les troupes régulières ont attaqué la ville et qu'il a fait débarquer des marins pour protéger le consulat des Etats-Unis et les intérêts américains.

San Juan del Sur est le point terminus à l'ouest du canal projeté. Cette ville est une station du câble sous-marin. Les Etats-Unis ont trois navires de guerre près de la scène des troubles, et d'amples mesures sont prises pour assurer la protection des intérêts américains.

L'Alert est à San Juan del Sur, le «Marietta» à Libertad, Salvador, et le «Newports» à Greytown. Une dépêche reçue cette après-midi au département de la marine donne des détails sur les progrès de la révolution à San Juan del Sur. Le commandant du navire américain dit qu'il a fait débarquer un détachement pour protéger le consulat des Etats-Unis, et que comme les forces du gouvernement avaient annoncé leur intention de bombarder la ville il a reçu à son bord les femmes et les enfants qui ont voulu s'y rendre.

Le bombardement a commencé hier, et les rebelles ont été chassés de la ville. Les troupes du gouvernement y sont entrées aussitôt et ont pris possession de nouveau. Les rebelles ont battu en retraite vers l'intérieur.

L'opinion parmi les citoyens de l'Amérique Centrale actuellement à Washington est que l'insurrection a été une erreur dès le début, et qu'elle est vouée à une défaite certaine, à cause des préparatifs faits par Zelaya en prévision de l'orage.

Le résultat de ce soulèvement est attendu avec beaucoup d'intérêt, parce que c'est la première expérience réelle du pouvoir de la «Plus Grande République» de mettre à exécution la clause de l'alliance par laquelle les trois Etats se sont engagés à unir leurs efforts pour réprimer toute rébellion.

Maladie de l'amiral Sicard.

Washington, 8 février.—Le contre-amiral Sicard a été relevé temporairement du commandement de l'escadre du nord de l'Atlantique pour cause de maladie. Le capitaine William T. Sampson, commandant le cuirassé Iowa, a pris la direction de l'escadre, comme plus ancien officier.

Le secrétaire Long a reçu la dépêche suivante: Suis atteint de la fièvre malariale. La commission médicale recommande que je passe deux semaines à Tampa pour me rétablir. Je demande la permission de m'y rendre et de laisser le commandement de l'escadre au capitaine Sampson. Répondez par télégraphe.

En réponse la secrétaire de la Marine a envoyé à l'amiral Sicard la dépêche suivante: Le département apprend avec regret votre maladie. Vous êtes autorisé à aller à Tampa et à laisser le commandement de l'escadre au capitaine Sampson, ainsi qu'à employer le navire de votre escadre que vous désirez pour vous conduire à Tampa.

Le capitaine Dickens, qui remplit les fonctions de chef du Bureau de navigation, dit que le changement temporaire dans le commandement n'affectera pas le programme des manœuvres de l'escadre dans le voisinage de Tortugas.

La Maison d'Etat de l'Ohio.

Columbus, Ohio, 8 février.—Une résolution autorisant un entrepreneur de Chicago à lever la maison d'Etat et à construire un étage adossé va être présentée à la législature de l'Ohio.

DERNIERE HEURE.

Les témoignages dans le procès Zola.

Paris, France, 8 février.—M. Lelouis, un avocat cité en témoignage par les défendeurs, a dit qu'il était un ancien ami du colonel Picquart, et que, conséquemment, celui-ci l'avait consulté sur certaines choses graves après son entrée au bureau des renseignements au ministère de la guerre, choses qu'il avait découvertes dans l'affaire des pigeons voyageurs de Nancy et au sujet desquelles il avait reçu des lettres de menaces.

Quand les deux se sont élevés au sujet de Dreyfus, M. Scheurer-Kestner a questionné M. Lelouis sur l'affaire précédente. Le témoin lui a donné certaines informations sur diverses choses, y compris les lettres écrites par le général Gonz à Picquart, qui ont convaincu M. Scheurer-Kestner de l'innocence de Dreyfus.

Le témoin a pressé M. Scheurer-Kestner de s'adresser au ministre de la justice et de lui demander l'annulation du jugement, à cause d'un document secret communiqué à la cour martiale, mais comme il manquait de preuves matérielles M. Scheurer-Kestner n'a pas agi immédiatement.

Continuant, le témoin a parlé des intrigues contre le colonel Picquart, à l'époque de son transfert à Tunis. Finalement le témoin a soumis l'affaire au gouvernement.

M. Scheurer-Kestner a été appelé après M. Lelouis. Il a appris, a-t-il dit, au mois de juillet dernier que le colonel Picquart avait découvert que le bordereau n'était pas de la main de Dreyfus. Il a soumis un spécimen de l'écriture du comte Esterhazy à M. Bertillon. Celui-ci a admis que l'écriture était de la même main que celle du bordereau.

Il a suggéré au général Gonz un nouvel examen, mais le général l'a dissuadé d'agir dans ce sens. A ce moment M. Scheurer-Kestner se disposait à donner des explications sur la correspondance entre le général Gonz et le colonel Picquart, correspondance démontrant que le général était en faveur d'une nouvelle audition de cause, mais le juge a déclaré que ce témoignage était inadmissible.

Maitre Laboré est intervenu en disant: Je demande que ces lettres soient lues devant le tribunal. M. Zola connaissait l'existence de ces lettres. Il est temps que la lumière soit faite sur cette affaire.

Mais le juge a déclaré de nouveau que ces lettres étaient inadmissibles, attendu que notification préalable n'avait pas été faite. M. Laboré a remarqué: Il est encore temps de vous les communiquer ainsi qu'un jury.

Vous savez que c'est impossible, a répliqué le président du tribunal, car la loi défend formellement cette procédure. M. Ciémenceau, défenseur de M. Perreux, a alors déclaré que le colonel Picquart a communiqué ces lettres au président de la cour martiale dans l'affaire Dreyfus, mais que le président les a prises et les a conservées sans les lire à la cour, de sorte qu'il a été impossible de notifier le tribunal qu'elles seraient communiquées comme preuve.

M. Scheurer-Kestner a esquissé le contenu des lettres dans lesquelles le colonel Picquart écrit que de nouveaux faits étaient découverts, que les Dreyfussistes s'en emparaient avec empressement et causaient un grand scandale. Continuant le témoin a dit: Je me suis rendu chez le général Billot et je lui ai dit tout ce que je savais. J'ai offert de lui com-

muniquer les lettres du général Gonz, mais il a refusé. Alors il a consenti à ne pas divulguer notre entrevue. Néanmoins les journaux gouvernementaux en ont publié un compte rendu. J'ai eu aussi une entrevue avec M. Méline, président du conseil, et je lui ai également dit tout ce que je savais.

M. Scheurer-Kestner a ajouté qu'il n'avait jamais mentionné le nom d'Esterhazy. Quelque temps après Mathieu Dreyfus lui a dit qu'il avait découvert qu'Esterhazy était l'auteur du bordereau.

Il lui a conseillé d'écrire au ministre de la guerre et de dénoncer Esterhazy, ce qu'il a fait. M. Zola a demandé à M. Scheurer-Kestner de donner à la cour des détails sur son entrevue avec le ministre de la guerre.

Le témoin a alors raconté comment il avait supplié son vieil ami de prendre l'initiative de l'affaire et il a ajouté: Je lui ai donné quinze jours pour réfléchir, et pendant ce temps-là j'ai été traité de prussien.

Où, a interrompu M. Zola, comment le traitiez-vous maintenant d'italien. Il y a eu une grande agitation quand on a annoncé que M. Casimir-Périer, ancien président de la république, était le prochain témoin.

Quand le président lui a dit: «Vous jurez de parler sans animosité et sans crainte, et de dire la vérité, rien que la vérité», M. Casimir-Périer l'a interrompu par ces mots: «Pardonnez-moi, je ne peux pas jurer de dire la vérité, parce que je ne peux la dire: c'est mon devoir de ne pas la dire.»

Cette déclaration a créé une commotion dans la salle. Le juge a dit: La loi vous oblige avant de parler de vous défendre de témoigner de prêter serment.

M. Casimir-Périer a alors prêté serment. Vous pouvez dire, a demandé maître Laboré, si quand vous étiez président, vous saviez avant son arrestation qu'un officier de l'état-major était soupçonné de trahison et que des accusations avaient été portées contre lui?

Vous ne pouvez pas poser cette question, a dit le juge. Cette intervention a causé des murmures dans la salle. L'avocat de M. Zola a alors posé à M. Casimir-Périer cette autre question: M. Casimir-Périer savait-il que le dossier de papier secrets existait au ministère de la guerre?

Je ne connaissais pas l'existence d'un dossier concernant le major Esterhazy, a répondu M. Casimir-Périer. Saviez-vous, a continué M. Laboré, qu'un document secret avait été communiqué à la cour martiale? Vous ne pouvez pas poser cette question, a dit le juge.

Cette nouvelle interruption a causé de nouveaux murmures dans la salle. Je ne puis parler, que comme un simple citoyen et je suis prêt à le faire, a dit M. Casimir-Périer. Vous donnez un noble exemple, a dit M. Laboré, un exemple que d'autres ne devraient pas suivre puisqu'on a été obligé de les amener de force.

Après sa déposition M. Casimir-Périer a été l'objet d'une ovation. Une grande foule était rassemblée devant la cour. Un individu a crié «Vive Zola», «A bas la France», il a été immédiatement arrêté. Une boussculade s'est alors produite.

En sortant du tribunal M. Zola a été reconnu. Il a été obligé de rentrer et de se réfugier dans le vestiaire dont les portes ont été fermées. Dans la foule retentissaient les cris de «Conspez Zola». Conduits par quelques jeunes avocats en robe les manifestants ont maltraité les partisans de Zola jusqu'au moment où un détachement de la garde républicaine a rétabli l'ordre.

M. Zola est sorti, pâle et tremblant. Au moment où il est arrivé à répondre. Sa fille insista docement: —Tu m'as promis la vérité, dit-elle. Quoi qu'il t'en coûte, père, et quelle qu'elle soit, par amitié pour moi, dis-la tout entière. —Il t'en supplie!

Il répondit avec effort: —Une mère, à moins d'être dénaturée, ne se sépare pas de ses enfants volontairement. —Alors?... —Vous étiez à moi; je vous ai pris!

—Que s'était-il donc passé? —Des choses que je ne saurais te dire.... Je veux te laisser le respect de ta mère.... Tu la lui dois.... Elle a été bonne pour vous, mauvaise pour moi!.... Elle aimait le luxe et nous étions presque pauvres!.... Jeanne l'écoutait avec attention; il était facile de comprendre qu'elle essayait de pénétrer sa pensée et de voir, par ainsi dire, au delà de ses paroles.

Elle s'arrêta, n'osant la questionner davantage. Et toujours ses yeux se reportaient vers la masse imposante du château de Bussey. Elle était là! Son père le disait. Un irrésistible désir de la voir lui venait; mais elle sentait qu'il eût été cruel de l'avouer à ce père qui tremblait de la perdre et refusait de partager la seule affection qui lui restait, surintendant la femme qu'il ne pouvait qu'haïr.

D. MERCIER'S SONS Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales. Vêtements confectionnés, Gants, etc. Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Steville, à deux lieus de la rue du Canal, St-Médard, nov 92-1 an—mer, les dim.

au faite de l'escalier conduisant à la rue un clameur formidable s'est élevée. Les cris de «à bas Zola», «vive Zola» et «mort à Zola» retentissaient. Ces derniers démentaient les autres.

Pendant ce temps-là la police, conformément aux ordres donnés, fermait les portes, de sorte que M. Zola s'est trouvé enfermé dans la cour entouré d'une foule menaçante.

Pendant un moment la police est restée impuissante et il semblait que Zola allait être lynché avec ses amis qui l'entouraient. Des renforts étant arrivés la police a escorté M. Zola jusqu'à la rue, pendant que la plus grande partie de la foule restait enfermée dans la cour poussant des cris de menaces contre le romancier.

M. Zola est monté dans un fiacre et est parti rapidement. Dans la foule les femmes étaient particulièrement violentes. Un individu qui acclamait Zola a été enlevé par la foule et porté jusqu'au pont St-Michel, dans le but de le noyer, mais la police, prévenue juste à temps, l'a sauvé.

La foule restée dans la cour de la prison a acclamé M. Rochefort à sa sortie. La foule criait «vive l'armée», «vive la France».

A la Chambre des Lords. Londres, 8 février.—A la reprise de la séance les nouveaux lords ont pris leurs sièges avec les cérémonies habituelles.

Toutes les tribunes étaient foules avant l'ouverture de la séance. Henry White, secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis, M. de White et M. James R. Carr, second secrétaire de l'ambassade, se trouvaient dans la tribune diplomatique.

Le prince de Galles et le duc d'York étaient présents. Après la lecture de l'adresse en réponse au discours du trône le comte de Kimberley, leader de l'opposition, a dit qu'il considérait le gouvernement local comme un des plus importants sujets traités dans le message de la reine, et que s'il considérait favorablement le projet de gouvernement il était obligé d'ajouter que le parti libéral restait d'opinion que le seul moyen de donner satisfaction à l'Irlande d'une façon permanente était l'établissement du «home rule».

La séance à la chambre des Communes. Londres, 8 février.—A la reprise de la séance, cet après-midi, les nouveaux membres ont pris leurs places à la Chambre des Communes.

Une motion établissant que les pairs et les lieutenants ne doivent pas intervenir dans les élections a été présentée. Le très honorable James Lowther, un conservateur, a proposé de supprimer le mot pair.

Sir Wilfred Lawson, un radical, a appuyé l'amendement. M. Balfour a admis que la chambre n'avait pas le pouvoir de faire exécuter cet ordre. Il a ajouté qu'à moins d'être invité par le chef de l'opposition, Sir William Vernon Harcourt, à agir autrement il voterait contre l'amendement.

Cet amendement a été repoussé 319 voix contre 100. M. Gerald Balfour, secrétaire en chef pour l'Irlande a annoncé qu'il présenterait jeudi prochain le pro-

jet de loi sur le gouvernement local de l'Irlande. Le speaker Gully a donné ensuite lecture du message de la reine. Sir William Vernon a dit que le gouvernement ne pouvait pas se plaindre du fait que la chambre et le pays demandaient des explications sur de nombreuses questions.

Tremblements de terre en Asie Mineure. Constantinople, Turquie, 8 février.—Les tremblements de terre continuent à Balikra, Asie Mineure, et dans les environs. Environ quarante mille personnes sont sans abris. Trois mille cinq cents maisons, mosquées, etc., ont été détruites. Cent vingt personnes ont péri.

Envoi du croiseur «Admiral Oquendo» à New York. Madrid Espagne, 8 février.—Le gouvernement espagnol a décidé d'envoyer le croiseur «Admiral Oquendo» à La Havane, puis à New York.

Marchés divers. Paris, 8 février.—La rente trois pour cent est cotée à 84 francs 62 1/2 centimes.

Liverpool, 8 février.—Coton spot—Demande active: prix plus élevés. American middling fair 3 23/62d, good middling 3 1/64; 2nd 3 5/16d; low middling 3 27/62d; good ordinary 3d; ordinary 2 27/62d. Ventes 15,000 balles, dont 1500 pour la speculation et l'exportation y compris 14,000 coton américain. Recettes 73,000 balles, dont 64,500 coton américain.

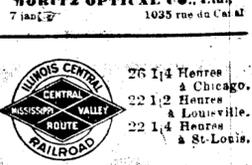
Future—stable—ouverture avec demande modérée; irréguliers à la clôture. American middling 1 m. c. février 3 15; février et mars 3 15; mars et avril 3 16; avril et mai 3 16; mai et juin 3 17; juin et juillet 3 18; juillet et août 3 18; août et septembre 3 18; septembre et octobre 3 19; octobre et novembre 3 19; novembre et décembre 3 20.

New York, 8 février.—Coton spot—stable et sans changement à la clôture. Middling uplands 6 1/16; middling 6 5/16; ventes 510 balles.

New York, 8 février.—Futures stables à la clôture. Février 5 84; mars 5 88; avril 5 91; mai 5 95; juin 5 95; juillet 6 02; août 6 05; septembre 6 04; octobre 6 05; novembre 6 07.

WORTH OPTICAL CO., Ltd. 7 Jan 98 1035 rue du Canal

26 1/4 Heures à Chicago, 22 1/2 Heures à Louisville, 22 1/4 Heures à St-Louis.



Feuilleton DE L'Abelle de la N. O. No 54 Commencé le 2 novembre 1897 LA ROCHE SANGLANTE GRAND ROMAN INEDIT PAR CHARLES MEROUVEL. TROISIEME PARTIE. SANS PITIE. VIII PERE ET FILLE De temps en temps, quelque bouquet de grands arbres déro-

de ce sentier à la vue pour le laisser ensuite reparaitre plus loin, escaladant la côte. A une certaine distance devant elle, Jeanne aperçut un promeneur vêtu d'un complet roux qui la précédait. C'était son père. Evidemment ils se dirigeaient tous deux vers le même but. Jean Redon se retournait de temps en temps, examinant le pays au dessous de lui et représentant sa marche. Sa fille distinguait très bien son visage. Il semblait sous l'empire d'un sentiment poignant et s'avancant tête basse, les sourcils froncés. Le père et la fille ne tardèrent pas à arriver, l'une suivant l'autre, au sommet de la colline. Jeanne se tenait en arrière en évitant de faire du bruit et de se montrer. Un moment elle demeura en observation, cachée par une touffe épaisse de châtaigniers aux larges feuilles. Le père s'était arrêté devant un tronc de hêtre énorme, à l'écorce claire et lisse, et qui, poussé lentement dans les cailloux, devait être plus que centenaire. Jean Redon, debout devant lui considérait avec attention deux noms tracés sur cette écorce et qui s'étaient démesurément agrandis avec les années. Jeanne put les lire distinctement. «Thérèse Tonnelier et Jean

Redon! Au-dessous elle vit deux mains enlacées, d'un dessin grossier mais très net. Deux larmes roulerent des yeux du malheureux dont les traits exprimaient un si navrant désespoir que sa fille s'avança rapidement vers lui et, lui posant une main sur le bras, elle l'interrogea du regard. Il essaya ses yeux d'un geste brusque comme s'il avait eu honte de «a douleur, et demanda: —Tu étais là? —Oui, père. —Depuis longtemps? —Assez pour avoir vu tes larmes! Elle montra du doigt les deux noms: —Thérèse Tonnelier, c'est ma mère dit-elle. —Oui. —Pourquoi la pleures-tu? —Je l'ai aimée passionnément, et cette inscription me rappelle des jours d'illusion, des jours heureux!... Ils ont été courts... —Parce qu'elle n'est plus? —Non, parce qu'elle m'a quitté! —Quand? —Lorsque je suis parti pour l'Amérique... —Tu la disais morte?... Il héla une seconde. Ses lèvres eurent un léger frémissement. Elle reprit avec fermeté, les yeux fixés sur ceux de son père: —Vivrait-elle donc?

—Oui. —C'était là ton secret? Il s'inclina. Jeanne demeura un moment interdite. Ainsi sa mère vivait! Son père venait de l'avouer! Et il la pleurait! Elle l'avait vu! Il se croyait seul! Donc il ne pouvait essayer de la tromper! Que se passait-il? Qu'y avait-il entre eux? Elle balbutia, très troublée, sachant à peine ce qu'elle disait: —Où est-elle? Il étendit la main vers l'imense château de Bussey dont on distinguait la façade, dans le lointain, au milieu des futaies magnifiques qui lui formaient un cadre de verdure digne de lui. —Là, dit-il. —Madame de Bussey! —Elle-même! —Puisque c'est ma mère, pour quoi porte-t-elle un autre nom que le tien? —Parce qu'elle en a acquis le droit? —Comment? —Des juges le lui ont accordé sur sa demande. —Tu ne t'y es pas opposé? —Non. —Pourquoi? —J'étais trop loin d'elle... —Et ensuite? —Elle s'est remariée. —Avec M. de Bussey? —Oui. —Il vit?...

—Non. Il est mort. —Depuis longtemps? —Trois ans environ... —Ils ont vécu ensemble? —Quinze ans peut-être. Il y eût un silence. Jean Redon baissait la tête comme s'il eût attendu son arrêt. La jeune fille reprit: —Il y a là quelque chose que j'ai peine à comprendre. Pourquoi, sur la paquebot, m'as-tu dit, il y a seize ans passés—je m'en souviens comme d'hier—alors que je te demandais ma mère: —Tu la reverras plus; elle est morte! —J'ai menti! —Tu avais une raison? —Sans doute. —Laquelle? —J'étais malheureux, désespéré... Tout mon bonheur sombreait... Tu me restais seule d'un passé regretté... Je voulais te garder!... Il me fallait l'arracher du cœur le souvenir de celle que je finissais... —Et Raymond?... —Raymond était trop jeune... Elle n'aurait pu supporter le voyage... d'affronter l'avenir incertain au-devant duquel nous allions... J'ai dû la laisser en France... —Aux mains d'étrangers?... —Aux mains de braves gens dont j'étais sûr. —Notre mère nous abandonnait donc? —Jean Redon blémit et hésita.

Et pourtant il la pleurait. Jeanne n'eut pouvait douter. Elle avait été le témoin de cette douleur et croyait en comprendre la cause. Et déjà son esprit très vite convenait tout un plan pour l'avenir, mais un plan qu'elle devait tenir secret pour qu'il eût quelques chances de succès. Mais ce qu'elle éprouvait surtout, en la cachant au fond de son âme, c'était une joie intense et nouvelle. Cette mère qu'elle avait pleurée si souvent en secret était à quelques pas d'elle. Elle pourrait la voir! Oh! pas tout de suite peut-être. Il fallait temporiser, agir avec adresse, ménager ce père auquel elle devait tant et qui était malheureux! Pourquoi? Elle le saurait plus tard! Elle obtiendrait l'aveu de cette plaie qu'il s'agissait de panser d'une main légère. Toutes ces pensées se pressaient dans sa jeune tête, confuse, mais elles devaient se classer, s'éclaircir peu à peu, et elle se disait: —Je consulterai mon ami! Je lui expliquerai tout... Son ami, c'était le baron Payne, «mister baron» son maître, son professeur. Rien ne pressait. N'avait-elle pas assez de bonheur pour un jour!